

■ DÉFENSE **restructuration**

## Des civils désarmés face à l'avenir

Plus de 800 emplois civils sont menacés en Lorraine par la restructuration des armées, sur fond de réorganisation « hâtive » et mal maîtrisée.

Une entreprise de plus de 3 500 salariés en passe de perdre 25 % de ses emplois en cinq ans : la menace devrait faire réagir énergiquement n'importe quel responsable politique. Plus de 3 500 salariés, c'est l'effectif des personnels civils de la Défense nationale en Lorraine, dont 50 % sont concentrés sur le seul département de la Moselle. La restructuration des armées prévoit la disparition de 33 000 postes en France d'ici à 2015. Hors retraites et reclassements, elle pourrait laisser sur le carreau quelque 18 000 ouvriers de l'État ou fonctionnaires de la Défense, dont 800 à 900 en Lorraine.



Didier Junker, secrétaire général du syndicat CFDT Défense de Lorraine et Haute-Marne

Photo: RL

Jusqu'à présent, les départs à la retraite, les départs volontaires et les reconversions internes ont limité les dégâts, sans calmer l'inquiétude des syndicats. Ainsi par exemple, au 1<sup>er</sup> régiment du Matériel de Woippy, qui se prépare à être intégré au 8<sup>e</sup> RMat de Mourmelon, dix emplois seront sauvés sur une trentaine récemment mis dans la balance.

Pour y voir plus clair, mais aussi pour tirer la sonnette d'alarme, le syndicat CFDT Défense de Lorraine et Haute-Marne organise une table ronde publique le 27 avril à Augny, près de Metz, en présence notamment du député UMP Denis Jacquet et du sénateur PS Daniel Reiner. La question devrait aussi intéresser le ministre de la Défense, Gérard Longuet, qui doit présider aujourd'hui à Metz une réunion de travail avec les élus concernés par les restructurations.

« Incertitudes »

« Nous demandons un moratoire sur ces suppressions d'emplois », explique Didier Junker, le secrétaire général du syndicat. « On ne peut pas faire l'impasse sur la prudence face aux incertitudes à bénéficier des indemnités de départ volontaire : beaucoup de reconversions sont aléatoires, d'autant plus que la réforme des retraites a changé la donne. »

a été mise en place trop rapidement. » La Cour des Comptes ne dit pas autre chose dans le référent transmis au ministre de la Défense en mars : « Les nombreuses réformes sont déployées de façon hâtive [...]. L'ampleur des incertitudes pesant sur le bilan financier des réformes conduit à s'interroger sur le montant et le calendrier des économies qui seront en fine réalisées. »

Une opacité qui pèse sur le moral des civils. Employés à des tâches administratives, sanitaires, sociales ou techniques, ils sont à l'affût des possibilités de mutations. « C'est de plus en plus délicat, souligne Didier Junker. Tous les groupements de soutien des bases de défense connaissent des sureffectifs. Dans le même temps, nous incitons les salariés à la prudence face aux incitations à bénéficier des indemnités de départ volontaire : beaucoup de reconversions sont aléatoires, d'autant plus que la réforme des retraites a changé la donne. »

B. M.

Table ronde publique le mercredi 27 avril à Augny (salle des fêtes, à 18 h).

■ CULTURE **cinq représentations**

## Enfants du charbon : une ère nouvelle

Questions à Remy Grosz, nouveau président des Enfants du charbon, qui entend donner un nouvel élan autour du traditionnel spectacle estival.

Le spectacle retraçant l'épopée des gueules noires du Bassin houiller revient cet été pour la septième année consécutive. Avec quelles nouveautés ?



Remy Grosz, enthousiaste et optimiste de nature.

Photo: Philippe RIEDINGER

Remy GROSZ : « Cinq représentations sont prévues, toujours dans le cadre magnifique du carreau Wendel à Petite-Rosselle, les 19, 20, 25, 26 et 27 août. Ce son et lumière imaginé par Sylvie Dervaux comporte 27 tableaux retraçant l'extraordinaire aventure humaine du charbon en Lorraine. Nous nous appuyons toujours sur plus de 400 bénévoles du cru : 150 à la technique et 300 sur scène. La grande nouveauté cette année résidera dans la mise en place d'un village des Enfants du charbon. Il sera inauguré dès le 15 août sur le site du carreau Wendel. Au pied de la scène, l'objectif est de créer un espace convivial de rencontre. Nous voulons prolonger ainsi la magie du spectacle, donner de l'âme, une ambiance chaleureuse. On pourra s'y restaurer autour de chalets en bois. Des conférences y seront organisées sur le thème du sport ou du développement durable. Il y aura des thés dansants. »

2010 s'est terminée dans la douleur du point de vue des finances. L'association a-t-elle été en danger ?

« Sans une aide exceptionnelle de 100 000 € de la Région Lorraine, nous aurions dû mettre la clé sous la porte. Mais maintenant, je veux positiver. Je suis optimiste de nature. J'ai pris la tête de l'association pour lui donner un second souffle. Nous allons travailler

et gérer autrement. L'objectif est de dégager un bénéfice de 30 000 € fin 2011 afin de créer un poste de secrétaire de l'association. »

Comment en finir avec les déficits ?

« D'abord, nous ramenons le nombre de représentations de sept à cinq. Ensuite, nous allons faire plus attention aux frais de communication. Nous allons former des gens pour éviter de faire appel à des services extérieurs, comme pour la partie artifices par exemple. Nous allons passer la cotisation de 3 à 5 €. Enfin, je compte sur l'effort de tous en matière de promotion non marchande. Il faut toujours faire davantage connaître notre spectacle qui est unique en Europe. Par exemple, je suis en pourparlers pour que notre programme puisse se jouer aussi en Sarre en 2012, à l'occasion de la fermeture de la mine d'Ensdorf. Il y aura toutes les télé allemandes sur le coup. En termes d'image, ce serait le jackpot pour nous. »

■ SANTÉ

# Radioscopie des maternités lorraines

Il existe 21 maternités en Lorraine, qui assurent un maillage du territoire. Ces établissements apportent une réponse graduée au sein du Réseau périnatal lorrain.

Les 21 maternités publiques et privées de Lorraine, réparties sur l'ensemble du territoire régional, ont accueilli 26 500 mamans qui ont donné naissance à 26 800 enfants.

DOSSIER

Le maillage territorial en maternités est réglé par un schéma de périnatalité auquel s'ajoute un volet concernant l'enfant et l'adolescent. En Meurthe-et-Moselle, on dénombre six établissements, il y en a huit en Moselle, deux dans la Meuse et cinq dans les Vosges. La prise en charge des futures mères et des nouveaux nés est graduée. Tous les établissements sont en mesure d'accueillir des naissances ne présentant pas, a priori, de complication. Mais dès lors que c'est nécessaire pour le nouveau né, certaines maternités sont équipées de plateaux techniques plus étoffés et d'équipes

formées en soins intensifs en néonatalogie ou réanimation médicale. La maternité régionale de Nancy, - 3 550 accouchements par an - la seule classée en niveau III dans la région, joue le rôle de maternité de proximité pour le secteur de Nancy, auquel s'ajoutent les soins intensifs et la réanimation.

Avant et après la naissance

Toutes les maternités sont inscrites dans le Réseau périnatal lorrain, afin de mettre en œuvre, le cas échéant, le transfert. Transfert materno-fœtal d'une mère et de l'enfant à naître ou transfert de nouveau né, à raison d'environ 300 par an en direction de Nancy. Un important travail est accompli avant la naissance au sein du réseau pour accompagner les futures mères, détecter les situations nécessitant une prise en charge particulière. Mais également après la nais-

sance en cas de grande prématurité, d'enfant malade, ou à très faible poids.

Les sites d'implantation

- Département de Meurthe-et-Moselle : Maternité régionale à Nancy. Polyclinique Majorelle à Nancy. Centre Hospitalier à Toul. Centre Hospitalier à Lunéville. Centre Hospitalier à Briey. Hôpital à Mont-Saint-Martin (Longwy).
- Département de la Meuse : Centre Hospitalier à Verdun. Centre Hospitalier à Bar-le-Duc.
- Département des Vosges : Centre Hospitalier à Epinal. Clinique Arc en Ciel à Epinal. Centre Hospitalier à Remiremont. Centre Hospitalier à Neufchâteau. Centre Hospitalier à Saint-Dié.
- Département de la



Toutes les maternités sont inscrites dans le Réseau périnatal lorrain, afin de mettre en œuvre, le cas échéant, le transfert. Photo: Anthony PICORÉ

- Moselle : CHR Metz-Thionville site de Thionville. Hôpital Maternité site de Metz (CHR Metz-Thionville/Sainte Croix). Clinique Claude-Bernard à Metz. Centre Hospitalier à Forbach. Hospitalor à Saint-Avold. Clinique Saint-Nabor à Saint-Avold. Centre Hospitalier à Sarreguemines. Centre Hospitalier à Sarrebourg.

## Un Titan pour les patients claustrophobes

Plus confortable, plus ergonomique, Titan, le nouveau matériel d'IRM installé à la maternité régionale de Nancy, servira aussi aux médecins du CHU et libéraux.

Pour certains, passer un examen IRM est un vrai cauchemar. Rien que l'idée de s'introduire dans cette machine en forme de tunnel, bruyante, leur donne des angoisses. Si on ajoute aux claustrophobes, les personnes trop volumineuses, qu'elles soient obèses ou enceintes, « dans un cas sur cinq, on ne peut pas faire l'examen », explique le Dr Karine Polet, chef du service imagerie de la maternité régionale.

C'est dire si l'équipement qui est installé ces jours-ci dans la maternité, dans un pavillon spécialement dédié à l'imagerie et imperméable à tout champ magnétique, va modifier la donne. Une toute nouvelle IRM de dernière génération, fabriquée par Toshiba, et baptisée Titan a été livrée à la maternité. Un beau bébé doté d'un aimant de 5 tonnes, déposé délicatement en passant par le toit, à l'aide d'une grue. Il nécessitera 8 semaines de montage et sera opérationnel dès juin. Sa conception permet d'accueillir les patients cités plus

haut, notamment grâce à sa forme de large tunnel et à son aimant court. La tête du patient, notamment, n'est plus enfermée et le volume sonore est considérablement réduit

Examen non irradiant

Cet outil, dont l'utilisation sera mutualisée, est loué pour une durée de 5 ans, à raison de 27 000 € par mois. Il n'est pas réservé au seul usage de la maternité. Le CHU, ainsi que les médecins libéraux, y auront accès, grâce à la constitution d'un groupement de coopération sanitaire. On peut y pratiquer des examens de gynécologie, d'obstétrique, y faire des IRM fœtales ou mammaires, de la neurologie, de la traumatologie. On peut même après avoir localisé une lésion, faire une biopsie dans la foulée. L'arrivée de l'IRM va réduire la file des patients en attendant un examen de ce type. Lequel n'est pas irradiant, il est toujours bon de le rappeler.

M. R.



Titan, la nouvelle IRM, est un beau bébé doté d'un aimant de 5 tonnes, déposé délicatement en passant par le toit, à l'aide d'une grue. Photo: Colilde VERDENAL

## Pour connaître la vie de l'enfant l'enquête démarre au berceau

Début avril a commencé l'Étude longitudinale française depuis l'enfance (ELFE). Des parents acceptent de répondre à des questionnaires sur leurs enfants pour les vingt prochaines années.

Dorothee couve son bébé du regard. Vadim est né la veille, « avec une semaine d'avance », s'amuse la mère de 37 ans. Sans le savoir, le nourrisson, né à la polyclinique Majorelle à Nancy, appartient à une expérience qui a débuté le 1<sup>er</sup> avril : l'Étude longitudinale française depuis l'enfance (ELFE).

Entre le 1<sup>er</sup> et le 4 avril, en Lorraine comme dans les autres régions françaises, des parents démarchés dans les maternités ont accepté de répondre à un questionnaire. Ils consentent aussi à être dérangés par téléphone une fois par an, jusqu'aux dix ans de l'enfant.

4 000 nourrissons concernés

Le but de l'enquête est de connaître aussi bien l'alimentation, le mode de vie, les produits chimiques dans l'environnement que l'exposition aux médias ou les loisirs de ces enfants. La première vague concerne 4 000 enfants environ.

Il y en aura encore trois autres à venir, une par saison : la période même de la naissance a une possible influence sur leur vie à venir. En Lorraine, onze établissements sont concernés pour le choix des nourrissons, dont le CHR Metz-Thionville, la clini-



Dorothee, ici avec son fils Vadim à la clinique Majorelle de Nancy, s'est prêtée volontiers à l'enquête. Photo: Anthony PICORÉ

que Claude-Bernard, l'AHBL de Mont-Saint-Martin, ou la maternité régionale à Nancy. Les organisateurs d'ELFE comptent sur le choix en Lorraine de 110 enfants, au minimum, pour cette vague de printemps.

« Les taux d'acceptation des parents sont variables, d'une région à l'autre, et entre les établissements », observe Nicole Wirth, la correspondante régionale de l'enquête. Depuis février, cette ancienne sage-femme se rend dans les établissements pour préparer le terrain. Elle a aussi formé les enquêteurs qui sont allés au-devant des parents, soit des personnels des maternités, soit des élèves sage-femme. Une sensibilisation s'est également opérée à travers la diffusion de dépliants envoyés aux familles qui devaient accoucher dans la

période choisie. Dorothee n'avait pas entendu parler de l'enquête avant qu'une enquêtrice ne vienne la démarcher quelques heures après son accouchement.

Une première en France

Mais cela a intéressé ce prof d'anglais, pour son côté scientifique, connaissance au long terme.

21 établissements pour 26 800 naissances

### Deux structures pour Metz

Depuis 2007, Metz ne compte plus que deux maternités : à l'hôpital-clinique Claude-Bernard et à l'hôpital-maternité de Metz, géré par le Centre hospitalier régional Metz-Thionville. Dans les esprits, cette dernière est toujours appelée « maternité Sainte-Croix », car celle-ci a donné naissance à de nombreux Messins, avant son rattachement au CHR.

Suite à de gros soucis financiers, les activités de l'hôpital-maternité Sainte-Croix ont été regroupées le 1<sup>er</sup> juillet 2007, à celles de gynécologie-obstétrique et de pédiatrie de l'hôpital Bon-Secours, dans le cadre d'un Syndicat interhospitalier. Ce SIH a été dissous le 1<sup>er</sup> janvier 2009 et les activités de l'hôpital-maternité ont été intégrées au CHR Metz-Thionville. La maternité de l'hôpital Bon-Secours a, du coup, transféré ses lits sur les hauteurs de Sainte-Croix.

Aujourd'hui, l'hôpital-maternité de Metz voit naître environ 2 900 bébés chaque année. L'année prochaine, il déménagera pour le site de Mercy, près de Metz, où se construit actuellement l'hôpital femme-mère-enfant, à proximité du nouvel hôpital de Metz.

L. B.

### Hospitalor en lutte

Dans le secteur de Saint-Avold, la restructuration de l'offre de soins du Bassin houiller, effectuée en amont du plan technique unique (PTU), touche particulièrement la maternité d'Hospitalor. Edité il y a quelques jours, un plan de sauvegarde de l'emploi (PSE) prévoit la fermeture des services de maternité et de pédiatrie à la fin juin. Ils seront rapatriés sur l'hôpital Marie-Madeleine de Forbach.

Si le nombre exact de postes menacés n'a pas encore été communiqué, des solutions de reclassement sont déjà envisagées. Il est ainsi proposé à des sages-femmes de devenir infirmières, après formation ou à des auxiliaires de puériculture de basculer vers le métier d'aide-soignante. Changements de statut, baisse de salaire, perte d'emploi sont autant d'inquiétudes pour les salariés. Ce plan social sera discuté en comité d'entreprise le 26 avril prochain, en présence du nouveau directeur général, Pascal Olejniczak. Les syndicats d'Hospitalor se préparent à une longue bataille afin de sauver le plus d'emplois possibles et seront d'ailleurs en grève demain pour dénoncer leurs conditions de travail.

E. P.

### Rapprochement en vue

Un rapprochement, pas une fusion. La précision a son importance. Depuis fin 2010, la maternité régionale de Nancy est officiellement placée sous la direction de Philippe Vigouroux, actuel directeur du CHU.

Ceci met fin à un particularisme lorrain et ouvre la voie à un destin partagé entre le CHU et la maternité hospitalo-universitaire Pinard. Une évolution qui a suscité quelques craintes du côté de la maternité, où l'on redoutait d'être absorbé par l'hôpital.

Pour avoir une idée objective de la situation, l'Agence régionale de l'hospitalisation (ARH) avait demandé qu'une mission nationale se penche sur la question. La conclusion du conseiller général des établissements de santé allait dans le sens d'un rapprochement des deux établissements, qui ont chacun leur personnalité juridique. C'est au sein d'un Groupe-ment sanitaire de moyens que s'écrit l'avenir de l'un et de l'autre. « Le but est que les services travaillent plus étroitement ensemble. Les relations existaient mais n'étaient pas optimisées. Cela donne une impulsion nouvelle à la recherche universitaire pour ma maternité. Concrètement, la gynécologie de la maternité se rapproche de l'urologie du CHU, la gynécologie peut accéder à un plateau technique hautement performant et au robot opératoire du CHU », souligne Philippe Vigouroux, qui présidait hier matin le directeur de la maternité et un peu plus tard celui du CHU. Actuellement, les deux établissements définissent les 12 thèmes de travail qui vont les rapprocher.

Julien BÉNÉTEAU.

M. R.